

Conseil municipal | Séance du 27 juin 2024

Extrait du registre des délibérations

Délibération n°2024-06-27-9 | Finances communales - Budget principal de la Ville - Décision modificative n°1-2024
Sur le rapport de Madame Ravache Anne-Emilie

Nombre de conseiller-es en exercice : 35

Nombre de conseiller-es présent-es à l'ouverture de la séance : 26

Date de convocation : 21 juin 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le 27 juin, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

Etaient présent-es :

Monsieur Joachim Moyse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Madame Murielle Mour, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Edouard Bénard, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Monsieur José Gonçalves, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Juliette Biville, Monsieur Johan Quérueu, Madame Alia Cheikh, Madame Noura Hamiche, Monsieur Serge Gouet, Monsieur Fabien Leseigneur, Madame Virginie Safe, Monsieur Hubert Wulfranc.

Etaient excusé-es avec pouvoir :

Monsieur David Fontaine donne pouvoir à Madame Juliette Biville, Monsieur Dominique Grévrard donne pouvoir à Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Madame Najia Atif donne pouvoir à Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Mathieu Vilela donne pouvoir à Monsieur Didier Quint, Madame Carolanne Langlois donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Jocelyn Chéron donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quérueu, Madame Karine Pégon donne pouvoir à Monsieur Fabien Leseigneur.

Etaient excusé-es :

Monsieur Brahim Charafi.

Secrétaire de séance :

Monsieur Pascal Le Cousin

Exposé des motifs :

Les décisions modificatives sont destinées à procéder en cours d'année, après le vote du budget primitif et le budget supplémentaire à des ajustements comptables.

Il s'agit d'adopter la décision modificative n°1 du budget principal de la ville.

Compte-tenu de ces éléments d'informations, il est proposé d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil municipal,

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales notamment son article L1612-1 à L1612-20 et L2311-1 à L2343-2,
- L'instruction budgétaire et comptable M57,
- La délibération n°2023-12-14-6 du Conseil municipal du 14 décembre 2023 adoptant le budget primitif du budget principal de la ville pour l'exercice 2024,
- La délibération n°2024-03-28-19 du Conseil municipal du 28 mars 2024 adoptant le budget supplémentaire du budget principal de la ville pour l'exercice 2024,

Considérant :

- La nécessité d'ajuster les crédits de dépenses et de recettes,

Décide :

- D'adopter la décision modificative n°1 - 2024 comme suit :

I . SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

444 743,00 €

Direction	Objet	Nature comptable	chapitre	Montant
DCRC	▪ Autres prestations	6288	011	-6 519,62 €
DDS	▪ Autres prestations	6288	011	6 400,00 €
	▪ Subventions	65748	65	3 600,00 €
DRM	▪ Fournitures de petits équipements	60632	011	-647,35 €
DCAFE	▪ GUSO-Rémunérations		012	6 816,97 €
	▪ Fêtes et cérémonies	6032	011	350,00 €
DCSJ	▪ Autres services extérieurs	6288	011	-125,20 €
	▪ Horizons études	65131	65	125,20 €
DRRH	▪ Personnel		012	700 000,00 €
DSG	▪ Assurances	6161	011	109 000,00 €
DSOL	▪ Autres services extérieurs	6288	011	-6 610,00 €
	▪ GUSO-Rémunérations	64131	012	6 610,00 €

DST	▪ Entretien matériel ateliers	61558	011	7 567,63 €
	▪ Autres matières et fournitures	6068	011	2 580,00 €
DUNSI	▪ Logiciels : registre de sécurité / INSER Formation	65811	65	16 868,38 €
		6288	011	6 132,00 €
		6184		
DFCP	▪ Provisions finances		011	-407 405,01 €

RECETTES	444 743,00 €
-----------------	---------------------

Direction	Objet	Nature comptable	chapitre	montant
DDS	▪ Subvention Logeo Seine : fête de quartier	747888	74	10 000,00 €
DFCP	▪ Fiscalité ajustement	73111	731	222 257,00 €
	▪ Compensation au titre des exonérations de taxes foncières	74833	74	50 384,00 €
	▪ DSU	741123	74	162 102,00 €

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	17 982,41 €
-----------------	--------------------

Directions	Objet	Nature comptable	chapitre	montant
DDT	▪ Médiathèque	2115	21	50 000,00 €
	▪ Plan initiative Copropriété - Robespierre	20422	204	-61 300,00 €
	▪ Acquisition foncière - Guérin	2115	21	-135 000,00 €
	▪ Acquisition foncière - Touflet	2115	21	-56 611,60 €
	▪ Participation foncière-Touflet	204182	204	56 611,60 €
DST	▪ Travaux aires de jeu espace Wallon	2128	21	-7 567,63 €
	▪ Travaux de rénovation centre de loisir la Houssière	2313	23	-2 580,00 €
	▪ Travaux d'aménagement Aragon	21312	21	35 000,00 €
	▪ Réfection porte : la Station et pôle jeunesse	21351	21	15 000,00 €
	▪ Aménagement plaine de la Houssière	2128	21	7 000,00 €
DTP	▪ Annulation titre exercice antérieur - régularisation comptable	1313	13	17 982,41 €
DUNSI	▪ Licences concessions et droits similaires	2051	20	5 663,62 €
DFCP	▪ Provision finances		21	93 784,01 €

RECETTES	17 982,41 €
-----------------	--------------------

Directions	Objet	Nature comptable	chapitre	montant
DTP	▪ Subvention vidéo protection - régularisation comptable	1323	13	17 982,41 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 34 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse

Monsieur Pascal Le Cousin

Maire

Secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 28/06/2024

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20240627-lmc135286-DE-1-1

Affiché ou notifié le 2 juillet 2024